

Paris, le 10 juillet 2017

170710 Reims projets Promenades-Complexe QR

Compte rendu

Destinataires :	Agence Leclercq, Ville de Reims
Auteurs :	Palabreo
Sujet :	Réunion de présentation des Promenades et du complexe aqualudique

Sommaire

1. LA TRIBUNE	1
2. DISCOURS INTRODUCTIF DE M. LE MAIRE	2
3. SUR LA PRÉSENTATION DU PROJET DES PROMENADES, LA SÉANCE DE QUESTIONS.....	3
4. SUR LA PRÉSENTATION DU PROJET DE COMPLEXE AQUALUDIQUE	8
4.1. DISCOURS INTRODUCTIF	8
4.2. LA SÉANCE DE QUESTIONS	8
5. DISCOURS DE CONCLUSION DE M. LE MAIRE	12

1. LA TRIBUNE

Les élus : Arnaud ROBINET, maire de Reims, et Catherine VAUTRIN, présidente de la communauté urbaine du Grand Reims

Les prestataires : Audrey DENISE, pour l'agence François Leclercq, Mikaël MUGNIER, pour l'atelier Jacqueline Osty & Associés, Maxime LESTIEN et Corinne BRUNO, pour l'agence Palabreo

Et Fabien BALDERELLI, pour la ville de Reims

2. DISCOURS INTRODUCTIF DE M. LE MAIRE

« De nombreuses réunions de concertation ont été organisées sur le projet urbain Reims grand centre avec différents publics, les Rémoises et les Rémois , des chefs d'entreprise, des associations... Durant ces instances de concertation vous avez eu l'occasion de donner vos idées, la façon dont vous percevez la ville et le territoire et vos souhaits pour le développement de ce secteur. Vos idées, nous les avons entendues, et nous avons eu l'occasion de vous présenter en toute transparence celles que nous souhaitons retenir, celles que nous n'avons pas retenues pour diverses raisons : parfois techniques, parfois budgétaires, et celles qui méritaient d'être étudiées.

Nous avons souhaité faire une présentation strictement confidentielle des premiers projets en avant-première , fruit de nos réflexions. Les équipes s'en sont nourries pour définir leurs projets. Vous êtes ce soir ce que l'on pourrait appeler des privilégiés, et nous ferons demain, et seulement demain, une conférence de presse visant à informer le plus grand monde. Je vous remercie donc de garder pour vous, je vous fais entièrement confiance, l'exclusivité pendant quelques heures du projet des Promenades et du complexe aqualudique. Vous le verrez le résultat est ambitieux, certes, mais réaliste. Je ne veux pas être trop long car il s'agit avant tout ce soir de vous présenter les projets. Je tiens néanmoins devant vous à féliciter sincèrement les services municipaux et communautaires pour leur engagement cohérent avec l'ambition de ces projets.

Le premier projet qui va vous être présenté est celui des Promenades, la première tranche sera achevée en 2019, c'est donc un planning très restreint pour un projet d'une telle ampleur. Le réaménagement des Promenades constitue une vraie attente pour les Rémois et en particulier pour vous qui avez proposé un grand nombre d'idées. Les images et la philosophie du projet que vous allez découvrir dans quelques instants répondent bien aux impératifs que vous avez définis durant la concertation. Ce sujet des Promenades vous a passionné. Un grand nombre d'entre vous ont pu nous faire part de leurs réflexions en termes de circulation, de mobilité, de services, de la présence ou non d'eau sur ce secteur, de la préservation des arbres et autres. Ce projet correspond à un assemblage de l'ensemble de vos idées, et vous verrez que cela correspond aux attentes qui sont les vôtres.

C'est un grand plaisir de vous accueillir ce soir à l'hôtel de ville pour que vous puissiez découvrir enfin le rendu de votre travail, mis en œuvre par l'atelier Jacqueline Osty & Associés pour les Promenades. »

3. SUR LA PRÉSENTATION DU PROJET DES PROMENADES, LA SÉANCE DE QUESTIONS

La séance de question s'ouvre sur une manifestation de mécontentement, de la part de personnes se déclarant forains. Ceux-ci interviennent sans micro, il n'est donc pas possible de retranscrire de façon exhaustive le contenu de leurs propos, qui concerne principalement le déplacement de la fête foraine.

Le calme obtenu, un premier participant soumet sa question au micro :

Q1 : Pourquoi les forains ont-ils une telle influence sur les Promenades alors que cela ne plait pas à tout le monde ? La proposition faite par M. le maire de les déplacer à un endroit où il n'y aurait pas trop de nuisances sonores et lumineuses éventuelles pour les voisins, à coté donc de l'ancien Nautilud, est pourtant raisonnable. Je ne comprends pas pourquoi il n'est pas possible, malgré les manifestations, et ce depuis des années, et même des dizaines et des dizaines d'années, de dire aux forains « vous allez là et pas ailleurs » ? Le projet peut être beau et séduisant, sauf à ce que les forains occupent les lieux 3 mois par an.

Q2 : Je représente les forains monsieur, je tiens d'abord à féliciter la municipalité pour ce projet qui méritait d'être fait. En revanche, je reproche à la municipalité de ne pas concevoir la fête quelque part, parce que je vois des jets d'eau, je vois des marchands de glaces, mais je ne vois rien pour l'hiver. La fête du Boulingrin existe depuis plus de deux siècles, ce n'est pas que les forains veulent s'imposer, mais une forme d'intelligence pour la gérer c'est de réinsérer quelque part la fête foraine à ce projet. Je vais prendre des villes en exemple, vous m'excuserez messieurs-dames, qui sont Paris avec la fêtes au bord du Louvre, musée prestigieux, Lille où il y a eu restructuration totale de l'esplanade avec la fête foraine intégrée dedans. Je pense que dans votre projet, et j'en appelle à la municipalité, vous pourriez intégrer les forains en prenant en compte bien sur les limites et les nuisances, je vous comprends quelque part monsieur. Mais il est possible de faire un cahier des charges intelligent et d'intégrer cette fête foraine dans le projet.

M. le maire : Je vais être très clair sur ce sujet, je considère qu'une ville a besoin d'une fête foraine, digne de ce nom capable d'accueillir des manèges de toutes sortes, des petits métiers comme des grands métiers. Je considère aujourd'hui que la fête foraine qui se tient à Reims sur les Promenades n'est pas à la hauteur de ce que l'on pourrait avoir. Le lieu n'est pas, n'est plus adapté. Il n'était pas question de couper des arbres, de bétonner l'ensemble. Intégrer la fête foraine, nous aurait contraint à en réduire la surface.. L'objectif est de redonner une face végétale, verte, en hyper centre-ville, avec des activités, des animations pour enfants, Rémois et touristes. Je suis rémois et je suis allé à la fête très souvent, mais aujourd'hui les lieux ne sont plus adaptés pour accueillir la fête foraine. J'ai donc proposé de mettre en place et d'investir pour que nous ayons un lieu pour une belle fête foraine à Reims au pied du stade Auguste Delaune avec une surface qui sera nettement supérieure à celle que vous avez actuellement. J'ai fait un choix que j'assume totalement, celui de déplacer la fête foraine et de proposer un lieu adapté, aménagé pour une fête foraine digne de ce nom.

[La salle applaudit à ces derniers mots]

[Certaines personnes manifestent bruyamment leur mécontentement à nouveau tandis que M. le Maire fait appel à l'esprit républicain, ce qui suscite de nouveaux applaudissements]

Q 3 : Si votre lieu ne fonctionne pas, qu'est-ce que je dis à mes enfants ? Que M. le maire de Reims a décidé cela ?

[Nouveau brouhaha]

[L'animateur rappelle que la question des activités foraines a été soulevée par la concertation, et donc déjà prise en compte dans les réflexions des services et des équipes qui les accompagnent, et que la question posée de la place de la fête foraine, au demeurant légitime, a obtenu une réponse de M. le maire. Qu'il est désormais temps de permettre aux 300 autres personnes de la salle de poser une question sur le projet des Promenades]

Q 4 : Je constate sur les images des Promenades qu'il y a beaucoup de vert. Y aura-t-il quand même une polychromie dans le feuillage des arbres, à l'instar de ce que nous avons proposé pour le parc Léo Lagrange ? Y aura-t-il d'autres essences ?

Mikael MUGNIER, pour l'atelier Jacqueline Osty & Associés : dans le projet, nous restons plutôt sur du feuillage vert sur la partie haute des Promenades. La diversité du feuillage se trouvera plus sur la partie basse. C'est un peu compliqué car il faut chercher une homogénéité de feuillage avec les érables et les platanes en partie basse, avec les marronniers en partie haute. C'est une homogénéité de feuillage, de forme, de couleur que l'on va rechercher. Il s'agit également d'avoir des feuillages un peu moins denses que ceux des marronniers pour laisser passer davantage de lumière.

Q 5 : Je tenais à dire que le projet est très bien, il a demandé beaucoup de travail. Je voulais poser une question basique sur les parkings, dont nous n'avons pas beaucoup parlé je crois. Où vont se garer les gens qui se rendront en centre-ville ?

M. le maire : la disparition des places de parking actuelles situées sur les Promenades sera compensée par la création, d'une part, d'un parking silo de 500 places environ (besoin estimé à ce jour) sur le site du Sernam et, d'autre part, d'un autre parking qui sera accessible dès la sortie d'autoroute au niveau des basses Promenades.

Q 6 : Plusieurs remarques. Premièrement, les vues dévoilées laissent entendre que beaucoup d'arbres vont disparaître. La constitution en mail suppose cependant une unité de feuillage, cela fait partie de l'histoire du bas Boulingrin. Deuxièmement, sur des espaces avec des arbres très denses, j'ai un doute sur la plantation de fleurs plus basses. Enfin, les arbres aujourd'hui sur le square Colbert gênent, il suffit de constater la quantité de lierre qui coupent la perspective. On peut se donner tout l'espace que l'on veut mais il faut la qualité d'entretien qui va avec.

Mikael MUGNIER : Effectivement, le projet prévoit l'abattage d'arbres, mais il en replante encore plus (300 arbres abattus pour 500 arbres replantés). Les arbres abattus le sont car ils sont malades. D'autres sont replantés pour compléter l'habillage végétal du site et l'uniformiser.

Sur le fait de planter sous les arbres, je reconnais que ce n'est pas la solution la plus facile . C'est pourquoi nous avons prévu des palettes végétales qui supportent la concurrence racinaire des arbres en les surplombant. Nous envisageons la plantation de plusieurs types de végétaux pour diversifier : des vivaces, des arbustes, des bulbes...

Sur les revêtements des boulingrins, ils seront entièrement engazonnés. Pour le miroir,, le sol est fait en béton sombre nécessaire pour avoir un reflet. Le stabilisé a notamment un gros inconvénient, c'est la poussière quand il fait beau, ce qui laisse les chaussures blanches, et la boue quand il pleut. Donc c'est un produit qu'on utilise sur les petits espaces et les lisières, par contre toutes les grandes allées sont traitées soit avec des bétons soit avec de la pierre, de façon à ce que la promenade puisse se pratiquer confortablement en toute saison.

Q 7 : Sur la débaptisation de la station de tram Boulingrin en station Schneider, de mon point de vue, c'est un peu rayer une partie de l'histoire de la ville de Reims.

Mme la orésidente : monsieur Jean-Louis Schneider a été comme vous le savez maire de Reims et a souhaité le tramway à Reims, c'est pourquoi cette station qui s'appelait République, et non pas Boulingrin, est devenue Schneider.

Q 8 : Je tenais à féliciter la mairie, avec laquelle je n'ai aucune complicité politique, car ils sont en train de réaliser ce que je défends depuis 40 ans... Q 9 : Sur le traitement de la partie basse des Promenades, quelle couverture y aura-t-il au sol ? Compte tenu de l'ombre projetée par les arbres êtes-vous sûrs que la pelouse poussera ? Il y a risque de boue.

Mikael MUGNIER : je suis entièrement d'accord avec vous : le gazon ne pousse pas sous les arbres. C'est pour cela que, dans ce projet, le gazon n'est pas sous les arbres, les grandes surfaces en gazon sont systématiquement dans ce que l'on appelle les clairières ou les percées. Cela permet de conserver une surface de gazon confortable sur laquelle on a envie de s'installer. La végétation sous les arbres n'est pas du gazon, ce sont des massifs avec des arbustes, des vivaces, du lierre et de la fougère, et tout un ensemble de vivaces qui se plaisent très bien à l'ombre.

Q 10 : Vous aviez annoncé une deuxième piste cyclable, que devient-elle après les Promenades ?

Mikael MUGNIER : il est prévu de se connecter aux pistes cyclables existantes. Une piste cyclable sera créée dans le cadre du projet des Promenades entre le jardin d'horticulture et le canal. Elle sera connectée au réseau existant.

Mme la présidente : il faut ajouter que la place de la République n'a plus vocation à être l'échangeur routier que l'on connaît aujourd'hui. Le projet urbain Reims Grand Centre prévoit le dévoiement de la circulation avec notamment la création d'une nouvelle voie au nord du site SERNAM le long des voies ferrées. Le projet vise à limiter la circulation place de la République en privilégiant des itinéraires alternatifs. À long terme, cela permettra l'aménagement de pistes cyclables à la fois sur la place de la République et pourquoi pas, à moyen terme, sur le boulevard Lundy.

Q 11 : Sur le parking, la réponse de Monsieur le maire a été un peu brève il me semble, le parking des hautes Promenades est par exemple beaucoup occupé par les personnes allant place d'Erlon, de même pour le parking du Boulingrin. Évacuer ce problème de façon un peu rapide ne me semble pas une bonne chose.

M. le maire : la question n'est pas évacuée, le nombre de places de parking supprimées sera restitué. Trois projets de création de zones de stationnement sont prévus : la création d'un parking souterrain sous la place du Boulingrin, la création d'un parking silo d'environ 500 places

sur le site du Sernam, et celle d'un parking à la sortie de l'autoroute au niveau des basses Promenades. Tous permettront de compenser largement la partie de ces places supprimées.

[La personne ayant posé la question concède que le nombre de places sera compensé, mais pas leur localisation]

M. le maire : fils de commerçant, je comprends votre remarque et la nécessité de places de parking. Mais il n'est plus possible aujourd'hui de se limiter dans les projets pour conserver quelques surfaces bétonnées pour des places de parking. Les places créées seront situées en centre-ville. Il est également possible d'envisager de marcher quelques mètres ou encore d'emprunter les transports en commun, tramway notamment. Les gens doivent pouvoir accéder au centre-ville via différents modes de transport : en transport en commun, en vélo, mais également en voiture.

Q 12 : Est-ce que dans votre projet vous avez envisagé de mettre des sanitaires ?

Mikael MUGNIER : effectivement, des sanitaires existent aujourd'hui, ils seront conservés.

Q 13 : Entre le parc de la Patte d'Oie et les Promenades, il y a aujourd'hui des voitures qui passent, et vous avez dit tout à l'heure que l'on pourrait circuler à pied en toute sécurité. Est-ce que les voitures pourront continuer à passer, notamment porte de Paris ?

Mikael MUGNIER : les voitures ont vocation à rester, toujours en surface (pas de souterrain). Néanmoins, vous avez aujourd'hui cinq files de voitures, d'un bloc, qui seront demain séparées en deux par un terre-plein central qui accueillera la porte de Paris. Elle ne bouge pas mais les flux de voitures seront eux réorganisés. La traversée pourra s'effectuer dans l'axe de la porte de Paris. C'est comme si l'on traversait en deux temps, avec la possibilité de s'arrêter au milieu. La traversée sera donc facilitée par rapport à aujourd'hui.

Intervention : Ce que j'aime bien dans ce projet, c'est qu'il reprend beaucoup des idées que l'on a proposées dans le cadre du groupe de travail. En cela c'est un projet qui correspond bien aux attentes des habitants, même s'il n'est pas parfait.

Q 14 : Après ce très bel exposé sur les arbres, avez-vous bien pensé à la biodiversité ? S'agissant, entre autres, des abeilles et des oiseaux.

Mikael MUGNIER : le projet vise aujourd'hui à enrichir l'existant, en termes de diversité des types de plantes, afin notamment d'implanter des plantes pollinifères pour les abeilles. Globalement, l'objectif de diversité est prégnant en matière de faune et de flore. C'est un vrai sujet. Nous cherchons également à diversifier les essences d'arbres, tout en restant sur des essences assez traditionnelles, on n'implante pas d'essences exotiques par exemple, on privilégie plutôt des érables, des chênes,.... Il faut cependant tenir compte et respecter la trame historique d'un arbre tous les six mètres, trame qui ne fonctionne pas avec certains types d'arbres comme les platanes.

Q 15 : Quand vous parlez de faire des chemins en pierres est ce que ce sera dans le même genre que le parvis de la Cathédrale et la place centrale, ou est-ce que ce sera quelque chose qui sera roulant et utilisable pour tous les gens qui sont PMR ? Je parle poussettes, vélos des enfants, trottinettes des petits, fauteuils roulants bien entendu, personnes âgées avec

cannes/déambulateurs, et autres moyens de déplacement En effet, je suis un peu inquiète quand je vois certaines choses qui sont faites, en autres les traversées de tramway.

Mikael MUGNIER : concernant le confort des circulations PMR je partage vos préoccupations. Quand je parle de pierre, il s'agit de dalles, un revêtement que vous retrouvez au niveau des stations de bus et de tram Colbert. Il ne s'agit pas de pavés, et il est fait très attention aux joints. Car les personnes sortent de la gare avec des valises à roulettes, arrivent sur les aires de jeux avec des poussettes, c'est pourquoi on cherche un sol confortable, par tous les temps. C'est-à-dire, pas de joints en creux, pas des matériaux trop rugueux, ni de plaques trop lisses, parce que l'on connaît les problèmes que cela peut générer. Il s'agit globalement de granit, de dalle ou de béton, avec un traitement de surface antidérapant, sans être non plus trop rugueux.

4. SUR LA PRÉSENTATION DU PROJET DE COMPLEXE AQUALUDIQUE

4.1. DISCOURS INTRODUCTIF

Catherine VAUTRIN, présidente de la communauté urbaine du Grand Reims, introduit la seconde partie de la séance.

« Je voudrais tout d’abord, comme M. le maire tout à l’heure, vous remercier : pour votre présence aussi nombreuse ce soir et pour le travail que vous avez fait. Vous avez été, les uns et les autres, associés au projet dans le cadre de la concertation menée.

Ce projet de complexe aqualudique, nous sommes très nombreux à l’attendre. Reims a aujourd’hui besoin de se doter d’un équipement digne de ce nom. C’est donc le Grand Reims qui va construire cet équipement, sur la parcelle de l’ancien Sernam. Compte tenu de votre investissement, il nous semblait indispensable que là aussi vous soyez les premiers à voir le film qui va vous être présenté dans quelques minutes sur ce projet, sachant que nous le rendrons public demain.

Les choses sont allées finalement assez vite, puisque nous travaillons sur le sujet depuis maintenant un an. C’est un projet extrêmement lourd pour lequel quatre candidats avaient remis une offre. Nous avons dès lors lancé une phase de négociation au mois de janvier, de façon à obtenir toutes les garanties, à la fois en termes de coûts et de gestion, parce que c’est un investissement onéreux pour les 25 prochaines années.

Nous allons maintenant avoir un temps administratif, avec un planning extrêmement contraint, puisqu’en septembre le Conseil communautaire va faire le choix du concessionnaire qui construira et exploitera l’équipement. Ensuite, les études de conception dureront neuf mois. Enfin, après un peu plus d’un an et demi de travaux sont à prévoir et le complexe aqualudique pourra ouvrir mi 2020.

Durant toute la période de concertation, vous avez mis en avant les attentes qui étaient les vôtres, vos idées et vos propositions, que nous avons reprises comme cela a été rappelé sur le projet des Promenades. Ce complexe nous le faisons évidemment pour nos familles, pour nos enfants. Il s’agira donc qu’il soit le plus opérationnel possible dans les meilleurs délais.

[Un court film de présentation est diffusé aux participants, puis la présentation du projet est assurée par Fabien BALDERELLI, directeur général délégué de la ville de Reims et du Grand Reims, avant une séance de questions]

4.2. LA SÉANCE DE QUESTIONS

Q 16 : Quel est le type de couverture prévu pour la piscine ? Est-ce que ce sont des toiles similaires au stade ou une toiture de tuiles ondulées ?

Fabien BALDERELLI : ~~La toiture ne sera pas en toile mais en béton.~~

Q 17 : Je n’ai pas trop participé au groupe de partage parce que je travaillais mais à chaque fois que j’ai pu me libérer je suis venue. Et je me dis que les Rémois ont fait un beau boulot. Je suppose que la piscine est liée aux Jeux Olympiques, et c’est très bien dans l’optique de se

placer pour France 2024. S'agissant du mur donnant sur la salle événementielle, en quoi sera-t-il fait ? D'autre part, on ne parle pas du monument aux morts, pourra-t-il y avoir un lien avec ce monument ?

Fabien BALDERELLI : la façade du mur de la salle événementielle sera réalisée en béton et matériau composite, pour donner l'aspect de la façade. Ces éléments relatifs à l'aspect définitif des matériaux feront partie de la mise au point du contrat et feront l'objet d'une analyse lors de l'examen du permis de construire du concessionnaire. L'idée aujourd'hui est d'avoir une insertion de cet équipement dans son environnement, et d'avoir les matériaux adaptés pour bénéficier de cette image.

Mme la présidente : le monument aux morts sera non seulement préservé, mais aussi mis en valeur par une étude actuellement en cours, de la même manière que le cimetière qui est également un lieu de mémoire.. Les locaux de la direction de l'eau et de l'assainissement de la communauté urbaine du Grand Reims, situés entre le monuments aux morts et le cimetière, ont pour leur part vocation à déménager Le cimetière a également vocation a évolué pour sa mise en valeur, avec bien évidemment tout le respect qui est dû à un lieu de recueillement.

Q 18 : Concernant la piscine olympique, de 10 couloirs, celle-ci est vouée à recevoir des manifestations mais je ne vois pas de bassin d'échauffement et de bassin de récupération.

M. le maire : le pôle aquatique répond aux prescriptions de la fédération française de natation, qui a été consultée pour établir la programmation de ce complexe aquatique. Le bassin 10 couloirs de 50 mètres, sur une surface de 250m² répond aux prescriptions de la fédération. Concernant les JO Paris 2024, toutes les épreuves auront lieu à Paris et Reims ne fait pas partie des sites d'accueil prévus dans le dossier. En revanche, nous pouvons bien sûr nous positionner pour accueillir des équipes nationales, pour s'entraîner avant la période des JO. Nous aurons tout l'équipement nécessaire : le complexe aquatique et la salle événementielle qui pourra accueillir des matches.

Q 19 : Peut-on avoir des précisions sur le montant des travaux ? Et le délégataire a-t-il pris des engagements concernant les retombées pour la sous-traitance locale ?

Fabien BALDERELLI : le montant des travaux est de 48 millions d'euros compte tenu du projet présenté.

Mme la présidente : pour répondre plus précisément, les contrats d'exploitation sont à la charge de l'exploitant dans le cadre des contrats de concession. Un travail très important a ainsi été mené sur les subventions forfaitaires d'exploitation de façon à ce que nous n'ayons pas de mauvaises surprises dans 10 ou 20 ans en devant financer des manques à gagner.

Q 20 : La passerelle enjambant la voie ferrée était validée ? Personnellement je trouve que le délai de réalisation en 2020 est un peu court.

Fabien BALDERELLI : la passerelle est toujours en projet, son positionnement précis fait encore l'objet d'études en cours.

Q 21 : Concernant le plan de circulation dans cette zone, le mail Jules César devenant piéton, quelles modifications de circulation sont prévues notamment jusqu'au quartier de la rue du champ de Mars ?

Fabien BALDERELLI : le mail Jules César est rendu aux circulations douces tandis que la voie nord le long des voies ferrées permet la desserte du secteur. Plus largement, les études qui accompagnent le projet urbain, n'étant pas liées spécifiquement au complexe aqualudique, visent à réorienter les flux de circulation qui passent aujourd'hui sur la place de la République. Aujourd'hui, environ 80 % de la circulation sur la place est un flux de transit, qui embolise et conduit à des conditions de circulation dégradées. Tout l'objet du projet est de faire un détour pour désengorger la place de la République, permettre à ces flux de transit de sortir et de circuler sur différentes rocades en cours de réalisation au-delà du projet. Cela afin que les flux à destination du centre-ville et du site Sernam soient facilités et notamment avec la future voie nord, artère de desserte principale du secteur.

Mme la présidente : il faut préciser que l'idée est véritablement de créer une liaison du nord au sud de la Communauté urbaine.

Q 22 : Les bâtiments seront-ils en BEPOS étant donné qu'il sera livré en 2020 ? Plus globalement comment sont gérées les énergies et comment est protégée la planète ?

Fabien BALDERELLI : la norme BEPOS s'applique à des bâtiments standardisés, et pas forcément à des équipements de ce type, qui nécessitent des éléments très particuliers : une piscine qui nécessite d'être chauffée, une patinoire qui nécessite d'être refroidie. Néanmoins, même s'il n'est pas possible de se rapprocher d'un élément de type BEPOS, les objectifs de performance énergétique demandés aux candidats sont particulièrement ambitieux par rapport à des référentiels existants. Le signal envoyé par les offres remises, est celui d'un projet particulièrement optimisé par rapport aux coûts d'exploitation, largement en-deçà de ce qui avait été envisagé dans l'appel d'offre, sachant qu'une bonne partie des coûts d'exploitation sont liés à des questions énergétiques.

Q 23 : Concernant le cabinet médical, puisque le boulevard va devenir piétons, comment allons-nous pouvoir accéder au cabinet ? Le problème concerne ceux qui y travaillent, puisqu'il y a un accès garage, mais aussi les patients, les personnes handicapées. Et combien de places de stationnement sont prévues ?

Audrey DENISE : c'est un point qui a été abordé lors de la concertation, des places PMR seront bien associées au cabinet médical, et il faut rappeler que la première portion du mail Jules César sera ouverte à la circulation riveraine et permettra donc l'accès au garage du cabinet médical.

Q 24 : Concernant les recherches archéologiques, a-t-on une petite idée de ce qu'il se passe dans le sous-sol ? Le bassin du complexe représente une certaine profondeur, peut-être sera-t-il nécessaire de fouiller. Où avez-vous déjà fouillé et combien de temps ?

Audrey DENISE : sur les fouilles archéologiques et les grandes étapes à venir durant l'année 2017, elles sont organisées à la fois sur l'espace public et la parcelle privée du complexe aqualudique. On ne creusera pas, hormis pour positionner les futures fondations du complexe, mais les bassins ne seront pas enterrés donc on ne touche pas au sous-sol.

Q 25 : Concernant les hammams, jacuzzis... seront-ils accessibles aux personnes handicapées (fauteuil roulant) ?

M. le maire : sur l'accès PMR, l'ensemble des équipements sera accessible aux PMR, c'est une obligation tout à fait normale.

Q 26 : il n'a pas du tout été question du gymnase pour le basket, est-ce toujours en cours ?

M. le maire : pour la salle événementielle, qui pourra accueillir des matchs de basket, il s'agit d'un équipement différent qui sera présenté dans quelques mois, aux environs de mi-octobre. C'est bien toujours d'actualité.

Q 27 : Compte-tenu de l'affluence, est-ce que vous prévoyez un stationnement payant dans les rues proches ?

M. le maire : le parking silo derrière le complexe aqualudique va notamment permettre d'accueillir les visiteurs et les usagers des équipements. Ce parking sera payant mais le complexe sera également accessible en transports en commun ... Il faut avoir conscience qu'il sera bien sûr possible de marcher, de déambuler, car tout le monde ne pourra pas venir au pied du complexe avec sa voiture. Des habitants ont aussi demandé à ce que les parkings soient payants pour permettre une rotation et éviter les voitures « ventouses » restant toute la journée. De nombreux parkings (sur les basses Promenades, le parking d'Erlon, le parking Effia à Clairmarais...) seront accessibles en centre-ville.

Q 28 : Il est étonnant, compte tenu de l'excellence des équipements, qu'il ne soit pas prévu de fosse de plongée.

Fabien BALDERELLI : une concertation a été menée à ce sujet. Il en est ressorti que la nécessité d'une fosse de plongée n'était pas à cet endroit indispensable.

5. DISCOURS DE CONCLUSION DE M. LE MAIRE

« J'ajoute que nous allons mettre en valeur les fouilles archéologiques faites sur la place du Boulingrin il y a quelques années sur l'emprise qui est aujourd'hui inaccessible au stationnement.

Un grand merci pour votre présence et ces échanges. Les choses avancent tel que nous le souhaitons et vous avez participé activement à ce projet qui va redessiner notre ville et notre territoire.

Je tiens aussi à remercier les équipes de la Ville et de la Communauté urbaine. Merci pour le travail qui a été fait, et qui sera fait. C'est cela aussi le service public, c'est travailler pour l'intérêt général et accompagner le développement d'un territoire.

Merci aussi aux différents cabinets qui nous ont accompagnés, l'agence François Leclercq et l'atelier Jacqueline Osty & associés, tout le long de ces travaux, l'agence Palabreo pour l'organisation de ces consultations, qui nous ont permis de faire émerger ces beaux projets.

Nous nous retrouverons bientôt pour d'autres projets à venir comme la grande salle d'évènementielle.

Merci à vous. »